

Le 13 octobre 2010

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 13 octobre 2010 à 20 h 00, sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	816	1	Gilles St-Pierre	Présent
Laurierville	1 380	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 640	2	Sylvain Labrecque	Présent
Notre-Dame-de-Lourdes	725	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 595	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 083	2	Clermont Tardif représentant	Présent
St-Pierre-Baptiste	428	1	Yvon Gingras	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	647	1	Marc Nadeau	Présent
Ville de Plessisville	6 702	5	Réal Ouellet	Présent
Ville de Princeville	5 757	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	474	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de monsieur le Préfet Donald Langlois, maire de la municipalité de St-Ferdinand.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
 - 1.1 Appel des conseillers
- 2.0 Résolution autorisant le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2010
- 5.0 Suivi du procès-verbal
- 6.0 Administratif :
 - 6.1 Modification du règlement no 310 décrétant un emprunt de 156 300 \$ et une dépense de 156 300 \$ pour des travaux de réfection du Centre administratif de la MRC de L'Érable dans le cadre de l'installation d'un système de climatisation et le contrôle du système de chauffage

Le 13 octobre 2010

- 6.2 Assurance collective du personnel – Renouvellement 2010-2011
- 6.3 Entente entre la MRC de L'Érable et la Cadence – Autorisation de signature
- 6.4 Entente pour le service d'un technicien en informatique – Autorisation de signature
- 6.5 Gestion des matières résiduelles – Formation d'un nouveau comité
- 6.6 Adoption du règlement numéro 312 modifiant le RCI no 270 sur l'encadrement des éoliennes dans la MRC de L'Érable (Dossier R-312)
- 6.7 SSIRÉ :
 - 6.7.1 Démission d'un pompier
- 6.8 Avis de motion – Prévisions budgétaires 2011
- 7.0 Aménagement :
 - 7.1 Réglementation d'urbanisme de la Ville de Plessisville (Règl. no 1541)
- 8.0 Financier :
 - 8.1 Rapport des déboursés
 - 8.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
- 9.0 Correspondance :
 - 9.1 Appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges – Modernisation des dossiers de l'évaluation foncière
 - 9.2 Appui à la MRC d'Avignon - Assouplissement des modalités du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec
 - 9.3 Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec – Demande de rencontre
 - 9.4 Demande d'implantation d'un parc municipal sur l'emprise du Parc linéaire des Bois-Francis
- 10.0 Varia :
 - 10.1 Parc éolien – Rencontre terrain pour s'informer au sujet de la construction des chemins
 - 10.2 Appui à la Corporation de la Maison du Lac–Obtention de la certification
 - 10.3 Période de questions

Intervertir les points à l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le Préfet à intervenir les points à l'ordre du jour au besoin.

A.R.-10-10-11040

ADOPTÉ

Le 13 octobre 2010

Ordre du jour A.R.-10-10-11041 Il est proposé par monsieur le Conseiller Yvon Gingras, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés.

ADOPTÉ

Procès-verbal A.R.-10-10-11042 Il est proposé par monsieur le Conseiller Clermont Tardif, appuyé et résolu majoritairement que le procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2010, soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du Conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal Le suivi du procès-verbal a été fait au complet.

Administratif : Modification du règlement du règlement no 310 décrétant un emprunt de 156 300 \$ et une dépense de 156 300 \$ pour des travaux de réfection du Centre administratif de la MRC de L'Érable dans le cadre de l'installation d'un système de climatisation et le contrôle du système de chauffage A.R.-10-10-11043

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité que la modification suivante soit apportée au règlement d'emprunt no 310, adopté le 18 août 2010, savoir :

- remplacer l'article 4 dudit règlement par le nouvel article 4 suivant :

ARTICLE 4.

Les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt sont réparties entre les municipalités selon le prorata de la richesse foncière uniformisée au sens de l'article 261.1 de la Loi sur la fiscalité municipale du Québec.

QUE les autres articles dudit règlement no 310 demeurent tels qu'ils ont été adoptés le 18 août dernier.

ADOPTÉ

Assurance collective du personnel ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la MRC de L'Érable;

Le 13 octobre 2010

Renouvellement
2010-2011
A.R.-10-10-11044

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assurance (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011, sont justifiées;

ATTENDU QUE le Groupe Financier AGA inc. indique clairement dans son rapport que l'assureur respecte intégralement ses engagements financiers garantis lors du dépôt de sa soumission;

ATTENDU QUE le contrat actuel avec l'assureur en est à sa deuxième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la MRC de L'Érable et qu'ils jugent opportun de les accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la MRC de L'Érable accepte les conditions de renouvellement présentées par SSQ-Vie concernant l'assurance collective des employés de la MRC de L'Érable pour la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011 au montant de 56 590.43 \$ taxes incluses;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à monsieur Richard Paquin du Groupe Financier AGA inc.

ADOPTÉ

Entente entre la
MRC de L'Érable
et La Cadence -
Autorisation
de signature
A.R.-10-10-11045

Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet, monsieur Donald Langlois et le directeur général, monsieur Rick Lavergne, à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente à intervenir entre la MRC de L'Érable et la Corporation de transport la Cadence pour l'opération du transport collectif.

ADOPTÉ

Le 13 octobre 2010

Entente pour les services d'un technicien en informatique - Autorisation de signature

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet, monsieur Donald Langlois et le directeur général, monsieur Rick Lavergne, à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente à intervenir entre la MRC de L'Érable, la Ville de Plessisville et la Ville de Princeville pour la fourniture de service d'un technicien informatique.

A.R.-10-10-11046

ADOPTÉ

Gestion des matières résiduelles – Formation d'un nouveau comité

ATTENDU QUE le renouvellement des contrats de gestion des matières résiduelles des municipalités est un enjeu majeur;

ATTENDU QUE les élus se doivent de déterminer et de proposer des orientations pour l'encadrement du renouvellement des contrats en fonction des besoins et des opportunités qui se présentent aux municipalités;

A.R.-10-10-11047

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité de nommer messieurs Alain Dubois, Marc Nadeau, Réal Ouellet et Sylvain Labrecque, à titre de membres du nouveau Comité de gestion des matières résiduelles et que celui-ci ait le mandat de proposer au conseil de la MRC, des orientations afin de structurer l'action des municipalités dans le cadre du renouvellement des contrats de gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉ

Adoption du règlement no 312 modifiant le RCI no 270 sur l'encadrement des éoliennes

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement no 312 modifiant le règlement de contrôle intérimaire no 270 sur l'encadrement des éoliennes dans la MRC de L'Érable, tel que déposé par le secrétaire-trésorier (Dossier R-312).

A.R.-10-10-11048

ADOPTÉ

Ajournement de la séance

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance pour environ trente (30) minutes.

A.R.-10-10-11049

ADOPTÉ

Le 13 octobre 2010

Reprise de la séance
A.R.-10-10-11050

Après dix (10) minutes d'arrêt, il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité de rouvrir la séance. La séance du conseil est donc rouverte dix (10) minutes suivant l'ajournement.

ADOPTÉ

Démission d'un pompier
A.R.-10-10-11051

Il est proposé par monsieur le Conseiller Clermont Tardif, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter et de confirmer la démission du pompier suivant :

- pour la caserne 13, monsieur Ricky Fecteau

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Avis de motion :
Prévisions budgétaires
2011

Avis de motion est par les présentes donné par monsieur le Conseiller Michel Poisson, qu'à la prochaine session ou à une session subséquente, sera présenté pour adoption, un règlement concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2011. Cet avis de motion est donné avec dispense de lecture du règlement à être adopté, le tout conformément à la Loi.

Aménagement :
Réglementation d'urbanisme de la Ville de Plessisville
A.R.-10-10-11052

ATTENDU QUE la Ville de Plessisville a adopté le 4 octobre 2010 le règlement no 1541 modifiant le règlement no 1312 sur le zonage en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE le règlement no 1541 vise à encadrer les implantations de bâtiments de toile dans les zones à dominance industrielle nos 100, 101 et 139 par l'ajout à la réglementation du nouvel article 51.1, lequel édicte plusieurs normes à respecter ;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement de la MRC de L'Érable présente de fortes latitudes dans les choix d'aménagement des municipalités à l'intérieur de leur périmètre urbain, ce qui est le cas en l'espèce ;

ATTENDU QU'après analyse par le conseil, le règlement est jugé conforme au contenu du schéma, au document complémentaire et aux mesures de contrôle intérimaire ;

Le 13 octobre 2010

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC déclare conforme et approuve le règlement no 1541 de la Ville de Plessisville en regard du schéma d'aménagement, du document complémentaire et des mesures de contrôle intérimaire ;

QUE le secrétaire-trésorier délivre un certificat de conformité à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉ

Financier : Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés suivants soit ratifié:
Rapport des déboursés
A.R.-10-10-11053

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
10495	M. Armand Labrie (aide financière)	10 000,00 \$
10496	Madame Paulette Côté (aide financière)	2 937,00
10497	Madame Audrey Raby (aide financière)	6 778,00
10498	Coop IGA (épicerie)	80,42
10499	Studio Plessis (piles)	24,82
10500	Nettoyage Pro-Net (entretien août)	1 059,21
10501	Martin Laflamme (café)	63,90
10510	Softchoice (office pro)	538,62
10511	BuroPro Inc. (four. de bureau)	631,30
10512	CRECQ (adhésion)	50,00
10515	M. René Verville (déplacement CCA)	45,00
10517	M. Donald Daigle (déplacement CCA)	100,80
10518	M. Pierre Guérard (déplacement CCA)	43,20
10519	M. Frédéric Dubois(déplacement CCA)	21,60
10520	M. Éric Champigny (honoraires)	1 380,00
10521	Le Soleil (avis seuil lac Joseph)	1 261,04
10523	Comité de Promotion du Loisir (bouger en famille)	150,00 \$
10524	Madame Hélène Coulombe (déplacement)	20,70
10527	Médias Transcontinental (offre emploi, avis seuil lac Joseph)	2 155,92
10528	Publi-sac Mauricie(distribution dépliant collectif)	892,56
10537	Festival de la Canneberge (billets souper)	180,00
10539	Sécuritas Canada Limitée (garde)	186,46

Le 13 octobre 2010

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
10540	Rick Lavergne (accueil des congressistes)	500,00
10541	Alain Goule & Hélène Tourigny (aide financière)	14 403,00
10543	Corporation du Transport la Cadence (déplacements)	21 757,00
10544	R.D. Lettrage Enr. (magnétiques évaluation)	316,05
10545	Oluma (eau)	25,00
10546	MRC Arthabaska (internet)	491,00
10549	BuroPro Inc. (four. de bureau)	1 568,81
10551	Culture Centre-du-Québec (formation)	150,00
10553	Conseil du Patrimoine Religieux (formation)	15,00
10554	Dendrotik (divers)	117,79
10555	Médias Transcontinental (pub. transport)	665,96
10556	Club de Hockey Junior AA (partenariat financier)	2 000,00
10559	Financière Banque Nationale (règlement 298 - 301)	68 649,08
10561	Madame Suzanne Bibeau (aide financière)	10 000,00
10562	M. Denis Bastien (aide financière)	9 024,00
10564	Vertisoft (ordinateur, antivirus, fan)	3 306,69
10565	Sécuritas Canada Limitée (garde)	186,46
10566	Réseau Logique (réparation ordinateur)	176,09
10567	CSBF (frais entretien réseau)	6 701,63
10569	Ville de Plessisville (informaticien)	<u>893,98</u>
	Total :	<u>169 548,09 \$</u>

Dépenses opérations forestières

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
10504	Jean-Guy Proulx (voyages de sable)	1 354,50 \$
10513	Pascal Perreault (trappage)	250,00
10514	Daniel Baker (location site)	<u>100,00</u>
	Total :	<u>1 704,50 \$</u>

Dépenses Pacte Rural

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
10552	Ass. Riveraines et Riverains du Lac Joseph	<u>5 000,00 \$</u>
	Total :	<u>5 000,00 \$</u>

Le 13 octobre 2010

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
524919- 524974	Paies semaine du 29 août au 11 sept 10	35 179,76 \$
525064- 525131	Paies semaine du 12 sept au 2 oct 10	<u>45 169,54</u>
	Total :	<u>80 349,30 \$</u>

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-09-01	Gouv. prov. (DAS)	21 076,18 \$
GWW-09-02	Gouv. féd. (DAS)	1 234,00
GWW-09-03	Gouv. féd. (DAS)	5 270,23
PWW-09-01	Visa Desjardins - DG	3 569,50
PWW-09-02	Visa Desjardins - préfet	13,44
PWW-09-03	Visa Desjardins - général	13,00
PWW-09-04	Hydro QC - Sucrerie	132,30
PWW-09-05	CARRA	392,95
PWW-09-06	Bell Canada	890,12
PWW-09-07	Bell Mobilité - cellulaire	179,02
PWW-09-08	Hydro Québec - MRC	2 561,46
PWW-09-09	Hydro QC - Sucrerie	161,64
PWW-09-10	Bell - Conférence	318,18
PWW-09-11	SSQ - RREMQ septembre	7 541,22
PWW-09-12	SSQ Assurance collective	<u>9 543,13</u>
	Total :	<u>52 896,37 \$</u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés incendie A.R.-10-10-11054

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés incendie suivants soit ratifié:

<u>Nos de chèques</u>	<u>Nom des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
10498	Coop IGA (eau)	119,70 \$
10502	Garage Moderne (essence)	100,60
10503	Garage M.J. Caron & Ass (divers)	136,86

Le 13 octobre 2010

<u>Nos de chèques</u>	<u>Nom des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
10505	Vic Mini-Moteurs Inc. (switch)	30,28
10506	IAPA Freins Démarreurs Plessis (divers)	23,22
10507	Remorquage Plessis (piles)	270,00
10508	Compagnie Motoparts (divers)	7,83
10509	Ville de Princeville (ouverture dossier)	206,31
10516	Quincaillerie St-Ferdinand (divers)	14,20
10522	Transport Simon Lessard Inc. (réparation)	194,66
10525	Educ Expert (inscription)	5 475,57
10526	Novicom (microphone)	104,97
10529	CAUCA (contrats de service)	56,44
10530	Équipements d'incendie Levasseur (divers)	18,34
10531	Camions Freightliner Drummondville (réparation)	416,73
10532	Groupe CLR (système comm., réparation)	2 466,33
10533	Machinerie Maillot Inc. (courroie)	17,53
10534	Echelles C.E. Thibault Inc. (réparation pompe)	112,32
10535	ARÉO-FEU (réparation)	134,60
10536	Municipalité de Laurierville (divers)	60,00
10538	Suspension Victo (1982) Inc. (réparation)	1 167,48
10542	Suspension Victo (1982) Inc. (réparation)	3 313,84
10547	Novicom (batteries)	392,81
10548	Lussier Centre du Camion Itée (ceinture)	112,88
10550	Centre d'extincteur SL (recharge)	89,03
10557	CMP Mayer Inc. (bunker, divers)	8 472,53
10558	Collège Montmorency (formation)	5 460,00
10560	Hyundai Victoriaville (entretien)	264,07
10563	Matco Ravary inc. (divers)	238,43
10568	Dist. Michel Fillion (vêtements, écuson)	<u>1 297,73</u>
	Total :	<u>30 775,29 \$</u>

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
524975-525063	Paies août 2010	<u>20 865,56 \$</u>
	Total :	<u>20 865,56 \$</u>

Le 13 octobre 2010

Transactions
pré-autorisées
et via internet

	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-09-01	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	77,49 \$
PWW-09-02	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	77,19
PWW-09-03	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	177,75

8364

Le 13 octobre 2010

Transactions pré-autorisées <u>et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-09-04	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	79,90
PWW-09-05	Bell Mobilité - Pagette	541,68
PWW-09-06	Bell Mobilité - cellulaire	133,70
PWW-09-07	Bell Canada - Caserne 45 - Paroisse de Plessisville	81,94
PWW-09-08	Esso	668,75
PWW-09-09	Sonic	<u>118,98</u>
	Total :	<u>1 957,38 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Correspondance : En date du 7 septembre 2010, la MRC de Vaudreuil-Soulanges demande un appui dans ses démarches auprès du MAMROT afin que ce dernier mette en place un programme financier adéquat afin de soutenir les organismes municipaux responsables de l'évaluation dans la modernisation des dossiers de l'évaluation foncière. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges - Modernisation des dossiers en évaluation A.R.-10-10-11055 Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans ses démarches auprès du MAMROT afin que ce dernier mette en place un programme financier adéquat afin de soutenir les organismes municipaux responsables de l'évaluation dans la modernisation des dossiers de l'évaluation foncière, le tout tel que plus amplement relaté dans la résolution numéro 10-08-25-22, adoptée par le conseil de la MRC, le 25 août 2010.

ADOPTÉ

En date du 14 septembre 2010, une demande d'appui de la MRC d'Avignon, dans ses démarches auprès du MAMROT afin que les modalités du « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) » soient assouplies. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Le 13 octobre 2010

Appui à la MRC
d'Avignon -
Assouplissement
du «Programme
de la taxe sur
l'essence et la
contribution du
Québec (TECQ)
A.R.-10-10-11056

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC d'Avignon dans ses démarches auprès du MAMROT afin que les modalités du « Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) » soient assouplies, le tout tel que plus amplement relatée dans la résolution numéro CM-2010-09-14-185 adoptée par le conseil de la MRC, le 14 septembre 2010.

ADOPTÉ

En date du 23 septembre 2010, une correspondance de la CRÉCQ, signée par monsieur Claude-Henri Léveillé, directeur général, laquelle fait suite à notre résolution concernant le Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec. Après échanges et discussions la résolution suivante est adoptée :

Demande de
rencontre
A.R.-10-10-11057

ATTENDU QUE suite à la réception de la lettre de monsieur Claude-Henri Léveillé directeur général de la CRÉ, concernant les éléments de réponse au sujet du Fonds des arts et des lettres, le conseil de la MRC, sur proposition de monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité, demande à la CRÉ que celle-ci puisse rencontrer le préfet et les représentants du comité culturel de la MRC afin de discuter de plusieurs questionnements qui persistent au sujet des modalités d'attribution des montants par le Fonds des arts et des lettres du Centre-du-Québec.

ADOPTÉ

En date du 24 septembre 2010, une correspondance de la direction générale de l'évaluation foncière, signée par monsieur Luc Sauvageau, directeur, concernant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions réglementaires sur la modernisation des dossiers d'évaluation foncière.

En date du 28 septembre 2010, une correspondance de Monty, Coulombe, avocats, nous proposant une offre de service pour l'adoption d'une politique de gestion contractuelle.

En date du 29 septembre 2010, une résolution du Parc linéaire des Bois-Francs concernant une demande de la Paroisse de Plessisville afin d'ériger un parc

Le 13 octobre 2010

d'amusement pour enfants sur l'emprise du Parc linéaire. Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Demande d'implantation d'un parc municipal sur le Parc linéaire des Bois-Francs
A.R.-10-10-11058

Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à demander une expertise auprès d'un avocat et/ou d'un assureur, afin de vérifier s'il est possible d'implanter un parc municipal sur l'emprise du Parc linéaire, sans affecter la responsabilité de la MRC et du Parc linéaire.

ADOPTÉ

En date du 30 septembre 2010, une correspondance du MAMROT, signée par le sous-ministre, monsieur Marc Lacroix, concernant une plainte sur le projet éolien. *Selon la demande formulée dans la correspondance, monsieur Lavergne fait la lecture de ladite lettre et il informe les membres présents qu'elle sera publiée dans les municipalités de la MRC, ainsi qu'à la MRC.*

Retrait d'un conseiller

Monsieur Clermont Tardif, représentant de la municipalité de St-Ferdinand, informe le préfet qu'il ne participera pas à l'adoption de la résolution ci-dessous.

Varia :
Rencontre terrain pour

ATTENDU QUE la construction du parc éolien va nécessiter de grands travaux de voirie sur les chemins municipaux;

s'informer au sujet de la construction des chemins pour le parc éolien

ATTENDU QUE le rôle des municipalités concernées sera très important afin de s'assurer que lesdits travaux se réalisent correctement;

A.R.-10-10-11059

ATTENDU QUE plusieurs projets ont eu lieu en Gaspésie et que les intervenants ont développé de l'expertise en matière de construction, ainsi qu'une connaissance des enjeux reliés à la préservation des infrastructures municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC, par l'entremise de son chargé de projet éolien, organise une rencontre avec certains intervenants de la Gaspésie afin d'accroître le bagage de connaissance des responsables de la voirie des municipalités et des élus responsables de la voirie des municipalités concernées.

Le 13 octobre 2010

QUE les frais de cette rencontre (entre 6 et 7 participants) soient assumés par la MRC via l'entente de compensation de services conclue avec Enerfin.

Monsieur Clermont Tardif, représentant de la municipalité de St-Ferdinand, ne participe pas au délibéré, ainsi qu'au vote de la présente résolution.

ADOPTÉ

Appui à la
Corporation
de la Maison
du Lac -
Obtention de
la certification

Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC de L'Érable appuie la Corporation de la Maison du Lac dans ses démarches pour l'obtention de la certification nécessaire pour l'opération de la Maison du Lac et qu'elle est disposée à participer à des rencontres spécifiques pour faire cheminer le dossier.

ADOPTÉ

A.R.-10-10-11060

Période de
questions

Des représentants du RDDA adressent des commentaires et des questions au préfet au sujet du projet éolien. Le préfet les invite à se limiter à des questions et non à des commentaires. Le sujet de la médiation et du référendum font partie des sujets qui sont abordés. Le préfet met fin à la période de questions suite à l'expiration du délai prévu pour celle-ci, conformément aux dispositions du règlement numéro 311.

Levée de
la séance

Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 21 h 05.

ADOPTÉ

A.R.-10-10-11061

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier